



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Arnaud VUICHARD, François CESMAT, Vanessa DUVAL, Aurélie BEAUD, Jean-Louis VUICHARD, Patrick VEYRET.

Procurations : M. Ludovic VUICHARD donne procuration à Mme Béatrice FOL.
Mme Madeleine-Rose donne procuration à Mme Ingrid LAVOREL.
M. Maxime MUGNIER donne procuration à M. Sébastien DESBIEZ-PIAT.

Absent : Grégory FOL.

Secrétaire de séance : François CESMAT.

Le compte-rendu de la réunion du 26 août 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. Ressources humaines / Régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 12 novembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé la refonte du régime indemnitaire pour le personnel communal. Elle précise que, suite à la dissolution du SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny et au transfert du personnel, il convient de modifier l'annexe de cette délibération afin d'ajouter les postes et grades du personnel des écoles. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification de l'annexe de la délibération N°2020-44 du 12 novembre 2020 afin de prendre en compte les postes et grades du personnel transféré suite à la dissolution du SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny.

2. Intempéries : Demande de subvention au titre de la dotation de solidarité.

La commune de Savigny a subi au mois de juillet des orages violents qui ont occasionné des dégâts importants autant chez les particuliers que sur les voies communales et chemins ruraux. Suite à ces événements, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée en Préfecture. Des travaux ont été réalisés en urgence et des devis ont été sollicités pour évaluer le montant des travaux à réaliser. Le coût total des réparations s'élève à 10 013 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une aide auprès de M. le Préfet de Haute-Savoie au titre de la dotation de solidarité et approuve le plan de financement suivant :

Montant total des travaux =	10 013 € HT
Aide attendue de l'Etat (80 %) =	8 010 €
Fonds propres =	2 030 €

3. Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties : Suppression de l'exonération de deux ans en faveur des constructions.

Les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts ont été modifiées et permettent au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Le Conseil Municipal en 1992 avait décidé la suppression de l'exonération de 2 ans pour tous les locaux d'habitation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

4. Coupe de bois : Tarif taxe d'affouage et désignation de garants.

Suite au martelage des coupes d'affouage réalisé par l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Désigne Messieurs Yann FOL, Arnaud VUICHARD et Jean-Louis VUICHARD comme garants de la bonne exploitation des bois,
- S'engage à arrêter un règlement d'affouage de bois sur pied ou de bois façonné sur la base d'un modèle fourni par l'ONF dans lequel il est rappelé l'interdiction de revente des bois,
- Fixe le volume maximal estimé des portions à 15 stères ; ces portions seront attribuées par tirage au sort,
- Fixe le montant de la taxe d'affouage à 40 €/affouagiste.

5. Informations diverses

1) Délégations du Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision 2021-17 : Décidant de contracter une ligne de trésorerie de 200 000 euros en vue de répondre à un besoin ponctuel de trésorerie auprès du Crédit Agricole des Savoie.

2) Intercommunalité.

- Syndicat Intercommunal du Vuache :

Organisation du « World clean Day » qui se déroulera le samedi 19 septembre 2021.

- Communauté de Communes du Genevois :

- Transports scolaire : les demandes de Mme le Maire auprès du service Mobilité et du Vice-président en charge du transport pour modifier le circuit de bus des lycéens n'ont pas été prises en compte. En effet, le circuit est identique à l'année dernière.
- Commission Sociale Habitat : Les fiches actions du projet de Territoire ont été finalisées.

3) Divers.

- Bibliothèque :

En raison de l'obligation du passe sanitaire, les horaires d'ouverture ont été modifiés. L'ouverture est maintenue les vendredis de 16H30 à 18H30 ainsi qu'un mercredi matin par mois (infos consultable sur <https://savigny.bibenligne.fr/>). Il est possible également de réserver des livres à l'accueil ou par mail à bibliotheque@savigny74.fr.

Des plannings vont être mis en place pour recevoir les élèves et les enfants de la microcrèche. Mme le Maire remercie vivement les bénévoles de la bibliothèque pour tout le travail fourni.

- Commission Communication / Vie de la mairie / Relation avec les associations :

La Commission réfléchit à l'aménagement de liaisons douces avec l'aide de la CCG. Afin de comptabiliser le nombre de véhicules empruntant le hameau de Murcier dans les deux sens, le radar pédagogique situé à l'école a été déplacé au centre de Murcier.

La commission a également réfléchi sur l'aménagement d'un parcours de santé.

Un atelier participatif de plantations de bulbes printaniers sera organisé le samedi 2 octobre afin de procéder au fleurissement des hameaux de la commune.

- **Commission Voirie et Travaux :**

Eaux pluviales : le Bureau Hydrétudes est intervenu afin de mesurer de nouvelles données suite aux pluies diluviennes de juillet. Une réunion publique se déroulera le jeudi 21 octobre 2021 à 20 heures afin de présenter les résultats de l'étude et les travaux à engager en priorité.

Mme le Maire remercie Nicolas GIROD, agent technique, pour le travail effectué avec l'épaveuse.

- **Commission scolaire :**

Une réunion avec le personnel intervenant aux écoles est organisée le 30 septembre 2021 afin d'effectuer un bilan sur la rentrée scolaire.

- Mme le Maire a reçu une invitation de la mairie de Jonzier-Epagny pour l'inauguration du modulaire de l'école qui se déroulera le samedi 25 septembre 2021..

Le Maire,
Béatrice FOL.



